

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01369

Numéro SIREN : 828 896 464

Nom ou dénomination : A&T GENIE CLIMATIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2020 sous le numéro de dépôt 28953

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 31/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/28953

Déposant :

Nom/dénomination : A&T GENIE CLIMATIQUE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 828 896 464

N° gestion : 2019 B 01369



Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
ETATS DE SYNTHESE	3
Bilan	4
Compte de Résultat	6
Bilan détaillé	7
Compte de résultat détaillé	11
Soldes intermédiaires de gestion	14
ANNEXE	15
Règles et méthodes comptables	16
Faits caractéristiques	19
Notes sur le bilan	20
Autres informations	27
LIASSE FISCALE	28
2050 – Bilan Actif	29
2051 – Bilan Passif avant répartition	30
2052 – Compte de résultat de l'exercice en liste	31
2053 – Compte de résultat de l'exercice (suite)	32
2054 – Immobilisations	33
2055 – Amortissements	34
2056 – Provisions inscrites au bilan	35
2057 – Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	36
2058A – Détermination du résultat fiscal	37
2058B – Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	38
2058C – Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	39
2059A – Détermination des plus ou moins values	40
2059B – Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	41
2059C – Suivi des moins-values à long terme	42
2059D – Affectation des plus values à long terme	43
2059E – Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	44
2059F – Composition du capital social	45
2059G – Filiales et participations	46
2065 – Impôt sur les sociétés	47
2065 Bis – Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	48
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit d'IS	49

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU A&T GENIE CLIMATIQUE relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	849 916
Chiffre d'affaires	2 074 357
Résultat net comptable (Bénéfice)	147 082

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS

Le 29/07/2020

Aurélie DELEARDE

ETATS DE SYNTHESE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 290	865	425	855
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outillage	13 135	8 691	4 444	7 939
Autres immobilisations corporelles	86 787	29 601	57 187	58 573
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	8 737		8 737	4 100
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	109 949	39 157	70 793	71 468
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.	1 534		1 534	1 264
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	649 418		649 418	141 561
Fournisseurs débiteurs	1 897		1 897	2 957
Personnel	2 256		2 256	300
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	56 546		56 546	16 461
Autres créances				233
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				792
Valeurs mobilières de placement	200		200	200
Disponibilités	60 350		60 350	208 805
Charges constatées d'avance	6 923		6 923	4 358
TOTAL ACTIF CIRCULANT	779 124		779 124	376 932
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	889 073	39 157	849 916	448 399

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	20 000	5 000
Réserve légale	500	500
Autres réserves	104 247	22 570
Résultat de l'exercice	147 082	81 677
TOTAL CAPITAUX PROPRES	271 829	109 747
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	1 282	842
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 282	842
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	1 066	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 951	161 706
Personnel	45 763	70 229
Organismes sociaux	45 014	89 384
Etat, Impôts sur les bénéfices	31 197	5 507
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	106 352	10 424
Autres dettes fiscales et sociales	6 199	559
Dettes fiscales et sociales	234 526	176 103
Autres dettes	179	
Produits constatés d'avance	84 083	
TOTAL DETTES	578 088	338 652
TOTAL PASSIF	849 916	448 399

Compte de Résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	2 074 357	100,00	1 279 981	100,00	794 377	62,06
Autres produits	10 333	0,50	2 281	0,18	8 052	352,99
Total	2 084 690	100,50	1 282 262	100,18	802 429	62,58
CONSUMMATION M/SES & M						
Achats de m.p & aut.approv.	546 555	26,35	379 254	29,63	167 301	44,11
Variation de stock (m.p.)	-270	-0,01	-1 143	-0,09	874	-76,41
Autres achats & charges externes	608 515	29,34	306 180	23,92	302 335	98,74
Total	1 154 800	55,67	684 291	53,46	470 509	68,76
MARGE SUR M/SES & MAT	929 890	44,83	597 971	46,72	331 919	55,51
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	11 194	0,54	6 615	0,52	4 579	69,23
Salaires et Traitements	457 001	22,03	317 513	24,81	139 488	43,93
Charges sociales	234 402	11,30	149 037	11,64	85 365	57,28
Amortissements et provisions	24 496	1,18	14 261	1,11	10 235	71,77
Autres charges	468	0,02	811	0,06	-343	-42,30
Total	727 560	35,07	488 236	38,14	239 325	49,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	202 330	9,75	109 735	8,57	92 594	84,38
Produits financiers			2		-2	-100,00
Charges financières	71		4 309	0,34	-4 237	-98,35
Résultat financier	-71		-4 307	-0,34	4 236	-98,35
RESULTAT COURANT	202 258	9,75	105 428	8,24	96 830	91,84
Produits exceptionnels			568	0,04	-568	-100,00
Charges exceptionnelles	3 499	0,17	4 046	0,32	-547	-13,51
Résultat exceptionnel	-3 499	-0,17	-3 478	-0,27	-22	0,62
Impôts sur les bénéfices	51 677	2,49	20 273	1,58	31 404	154,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	147 082	7,09	81 677	6,38	65 405	80,08

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1 290,00		1 290,00	1 290,00
Amorts logiciels		864,78	-864,78	-434,78
Concessions, brevets et droits assimilés	1 290,00	864,78	425,22	855,22
Immobilisations corporelles				
Matériel industriel	13 135,17		13 135,17	10 757,17
Amortissement matériel industriel		8 691,18	-8 691,18	-2 818,15
Installations techniques, matériel et outillage	13 135,17	8 691,18	4 443,99	7 939,02
Matériel de transport	67 545,93		67 545,93	58 255,10
Matériel informatique	19 241,26		19 241,26	11 726,10
Amortis. matériel de transport		21 699,14	-21 699,14	-8 408,08
Amortissement matériels informa		7 901,51	-7 901,51	-2 999,85
Autres immobilisations corporelles	86 787,19	29 600,65	57 186,54	58 573,27
Immobilisations financières				
Dépôts et cautionnements	8 737,00		8 737,00	4 100,00
Autres immobilisations financières	8 737,00		8 737,00	4 100,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	109 949,36	39 156,61	70 792,75	71 467,51
Stocks				
Stocks matières consommables	1 533,84		1 533,84	1 264,11
Matières premières et autres approv.	1 533,84		1 533,84	1 264,11
Créances				
Clients	649 418,13		649 418,13	141 561,36
Clients et comptes rattachés	649 418,13		649 418,13	141 561,36
Fournisseurs	1 897,00		1 897,00	2 957,47
Fournisseurs débiteurs	1 897,00		1 897,00	2 957,47
Personnel – avances et acomptes				300,00
Charges sociales – charges à payer	2 255,55		2 255,55	
Personnel	2 255,55		2 255,55	300,00
Etat, tva à régulariser	20 283,00		20 283,00	13 524,00
Tva déductible	44,64		44,64	
Tva déductible s/immobilisations	1 528,81		1 528,81	216,00
Tva déductible s/aut.biens et sces	16 762,61		16 762,61	2 621,37
Crédit de tva à reporter	2 827,00		2 827,00	
Remboursement de tva demandé	15 000,00		15 000,00	
Tva sur factures non parvenues	100,00		100,00	100,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	56 546,06		56 546,06	16 461,37
Autres comptes débiteurs/créditeurs				232,63
Autres créances				232,63
Divers				
Fournisseurs – acomptes s/commandes				792,00
Avances et acomptes versés sur commandes				792,00
Actions	200,00		200,00	200,00
Valeurs mobilières de placement	200,00		200,00	200,00
Caisse épargne	59 348,61		59 348,61	207 803,06
Ce excédent professionnel	1 001,51		1 001,51	1 001,51
Disponibilités	60 350,12		60 350,12	208 804,57
Charges constatées d'avance	6 923,00		6 923,00	4 358,00
Charges constatées d'avance	6 923,00		6 923,00	4 358,00

Mission de présentation – voir l'Attestation du professionnel de l'expertise comptable

Page

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
TOTAL ACTIF CIRCULANT COMPTES DE REGULARISATION	779 123,70		779 123,70	376 931,51
TOTAL ACTIF	889 073,06	39 156,61	849 916,45	448 399,02



[Handwritten signature]

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital souscrit–appelé, versé	20 000,00	5 000,00
Capital social ou individuel	20 000,00	5 000,00
Réserve légale	500,00	500,00
Réserve légale	500,00	500,00
Autres réserves	104 246,93	22 569,51
Autres réserves	104 246,93	22 569,51
Résultat de l'exercice	147 081,99	81 677,42
TOTAL CAPITAUX PROPRES	271 828,92	109 746,93
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Factor	60,06	60,06
Banque – intérêts courus à payer	1 222,22	782,33
Découverts et concours bancaires	1 282,28	842,39
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 282,28	842,39
Associés Aoudj Billel	1 066,49	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	1 066,49	
Fournisseurs	256 350,92	161 106,31
Fournisseurs – fact. non parvenues	600,00	600,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 950,92	161 706,31
Remunerations dues decembre	44 752,88	34 837,07
Remboursements note de frais	764,07	
Personnel – Rémunérations dues	230,00	
Personnel – oppositions	15,90	
Personnel – autres charges à payer		35 392,00
Personnel	45 762,85	70 229,07
Urssaf	10 403,19	44 852,00
Caisse de retraite	18 866,01	13 893,74
Caisse de cp cibtp	15 744,60	13 902,61
Charges sociales – charges à payer		16 735,57
Organismes sociaux	45 013,80	89 383,92
Etat – impôts sur les bénéfices	31 197,00	5 507,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	31 197,00	5 507,00
Tva à décaisser		451,00
Tva collectée 20%	97 957,98	9 513,40
Tva colll. sur acq. services cee	9,32	
Taxes coll. autoliquidation btp	8 385,08	460,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	106 352,38	10 424,40
Prélèvement à la source	2 577,47	
Etat – autres charges à payer	3 622,00	559,00
Autres dettes fiscales et sociales	6 199,47	559,00
Dettes fiscales et sociales	234 525,50	176 103,39
Autres comptes débiteurs/créditeurs	179,39	
Autres dettes	179,39	
Produits constatés d'avance	84 082,95	
Produits constatés d'avance	84 082,95	
TOTAL DETTES	578 087,53	338 652,09

Mission de présentation – voir l'Attestation du professionnel de l'expertise comptable

Page

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
TOTAL PASSIF	849 916,45	448 399,02



[Signature]

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Prestations de services 20%	1 473 363,57	71,03	720 225,70	56,27	753 137,87	104,57
Prestations de service – exonérer	600 993,76	28,97	559 755,06	43,73	41 238,70	7,37
Production vendue	2 074 357,33	100,00	1 279 980,76	100,00	794 376,57	62,06
Produits divers gestion courante	207,48	0,01			207,48	
Différences de réglemets	0,47		22,22		-21,75	-97,88
Transfert de charges d'exploitation	10 125,05	0,49	2 258,84	0,18	7 866,21	348,24
Autres produits	10 333,00	0,50	2 281,06	0,18	8 051,94	352,99
Total	2 084 690,33	100,50	1 282 261,82	100,18	802 428,51	62,58
CONSUMMATION M/SES & M						
Achats de fournitures consommables	546 555,11	26,35	379 253,74	29,63	167 301,37	44,11
Achats de m.p & aut.approv.	546 555,11	26,35	379 253,74	29,63	167 301,37	44,11
Variat. stocks autres approvist.	-269,73	-0,01	-1 143,23	-0,09	873,50	-76,41
Variation de stock (m.p.)	-269,73	-0,01	-1 143,23	-0,09	873,50	-76,41
Achats d'études et prestations	44 796,10	2,16			44 796,10	
Fournitures gaz	8 295,48	0,40	5 815,17	0,45	2 480,31	42,65
Achats de petit équipement	1 737,06	0,08	1 567,10	0,12	169,96	10,85
Achats fournitures administratives	1 538,41	0,07	2 984,07	0,23	-1 445,66	-48,45
Carburant	22 564,56	1,09	20 333,64	1,59	2 230,92	10,97
Sous-traitance générale	201 559,40	9,72	77 519,44	6,06	124 039,96	160,01
Locations	1 481,00	0,07			1 481,00	
Locations immobilières	18 983,87	0,92	0,90		18 982,97	NS
Location parking	5 374,16	0,26			5 374,16	
Forfait service cuisine	137,13	0,01			137,13	
Service informatique	918,28	0,04			918,28	
Locations de matériel technique	5 163,91	0,25	2 658,45	0,21	2 505,46	94,25
Locations de matériel de transport	150 150,44	7,24	92 950,19	7,26	57 200,25	61,54
Entretien et réparations			123,71	0,01	-123,71	-100,00
Entretien immobilier	1 342,29	0,06			1 342,29	
Entretien du matériel de transport	36 215,72	1,75	49 394,48	3,86	-13 178,76	-26,68
Maintenance	665,00	0,03	490,00	0,04	175,00	35,71
Primes d'assurance	30 603,42	1,48	8 592,45	0,67	22 010,97	256,17
Hébergement internet	60,00		60,00			
Honoraires	21 152,50	1,02	8 325,00	0,65	12 827,50	154,08
Frais d'actes et contentieux	55,82		14,93		40,89	273,88
Rémun. & honoraires divers	7 410,00	0,36	3 350,00	0,26	4 060,00	121,19
Publicité	1 948,70	0,09			1 948,70	
Annonces	51,40				51,40	
Cadeaux à la clientèle	18 274,71	0,88	4 766,13	0,37	13 508,58	283,43
Transports sur achats			579,57	0,05	-579,57	-100,00
Voyages et déplacements	4 342,45	0,21	1 658,66	0,13	2 683,79	161,80
Missions	14 259,16	0,69	15 792,93	1,23	-1 533,77	-9,71
Frais postaux	896,40	0,04	283,94	0,02	612,46	215,70
Téléphone	3 189,93	0,15	298,60	0,02	2 891,33	968,30
Frais de banque Cai. Epargne Factor			4 324,70	0,34	-4 324,70	-100,00
Prestations de services bancaires	4 211,32	0,20	3 336,55	0,26	874,77	26,22
Frais divers	1 136,45	0,05	959,86	0,07	176,59	18,40
Autres achats & charges externes	608 515,07	29,34	306 180,47	23,92	302 334,60	98,74
Total	1 154 800,45	55,67	684 290,98	53,46	470 509,47	68,76

Mission de présentation – voir l'Attestation du professionnel de l'expertise comptable

Page

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE SUR M/SES & MAT	929 889,88	44,83	597 970,84	46,72	331 919,04	55,51
CHARGES						
Formation continue (organisme)	6 526,07	0,31	2 836,38	0,22	3 689,69	130,08
Taxe d'apprentissage (verst libér.)			1 948,17	0,15	-1 948,17	-100,00
Contribution économique territoriale	4 668,00	0,23	559,00	0,04	4 109,00	735,06
Vignettes, cartes grises			1 271,04	0,10	-1 271,04	-100,00
Impôts, taxes et vers. assim.	11 194,07	0,54	6 614,59	0,52	4 579,48	69,23
Salaires appointements	430 438,42	20,75	296 412,75	23,16	134 025,67	45,22
Primes et gratifications			6 875,00	0,54	-6 875,00	-100,00
Indemnités et avantages divers			14 224,98	1,11	-14 224,98	-100,00
Indemnité de rupture conventionnell	2 258,96	0,11			2 258,96	
Avantages en nature	24 303,73	1,17			24 303,73	
Salaires et Traitements	457 001,11	22,03	317 512,73	24,81	139 488,38	43,93
Cotisations à l'urssaf	101 117,04	4,87	84 194,18	6,58	16 922,86	20,10
Cotisations retraite cadres			5 692,84	0,44	-5 692,84	-100,00
Cotisations aux caisses de retraite	27 914,90	1,35	13 301,70	1,04	14 613,20	109,86
Cotisations pôle emploi	15 795,07	0,76	9 302,27	0,73	6 492,80	69,80
Cotisations prévoyances & mutuelles	76 657,05	3,70	6 370,50	0,50	70 286,55	NS
Cotisations autres organism. socx	-668,88	-0,03	43 249,06	3,38	-43 917,94	-101,55
Médecine du travail et pharmacie	1 296,37	0,06	1 031,35	0,08	265,02	25,70
Stages formation perfectionnement	12 290,00	0,59	660,00	0,05	11 630,00	NS
Crédit d'impôt compétitivité entrep			-14 765,00	-1,15	14 765,00	-100,00
Charges sociales	234 401,55	11,30	149 036,90	11,64	85 364,65	57,28
Dot. amort. s/immobil. incorporel.	430,00	0,02	430,00	0,03		
Dot. amort. s/immobil. corporel.	24 065,75	1,16	13 830,57	1,08	10 235,18	74,00
Amortissements et provisions	24 495,75	1,18	14 260,57	1,11	10 235,18	71,77
Redevances pour brevets, licences	188,20	0,01	795,00	0,06	-606,80	-76,33
Charges diverses gestion courante	279,53	0,01	15,80		263,73	NS
Démarque inconnue	0,13				0,13	
Autres charges	467,86	0,02	810,80	0,06	-342,94	-42,30
Total	727 560,34	35,07	488 235,59	38,14	239 324,75	49,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	202 329,54	9,75	109 735,25	8,57	92 594,29	84,38
Revenus autres créances			1,51		-1,51	-100,00
Produits financiers			1,51		-1,51	-100,00
Intérêts bancaires	71,15				71,15	
Commission financière d'affacturage			4 308,64	0,34	-4 308,64	-100,00
Charges financières	71,15		4 308,64	0,34	-4 237,49	-98,35
Résultat financier	-71,15		-4 307,13	-0,34	4 235,98	-98,35
RESULTAT COURANT	202 258,39	9,75	105 428,12	8,24	96 830,27	91,84
Autres produits except. de gestion			568,41	0,04	-568,41	-100,00
Produits exceptionnels			568,41	0,04	-568,41	-100,00
Pénalités et amendes	3 499,40	0,17	3 655,80	0,29	-156,40	-4,28

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Autres charges except. de gestion			290,14	0,02	-290,14	-100,00
Charges sur exercices antérieurs			100,17	0,01	-100,17	-100,00
Charges exceptionnelles	3 499,40	0,17	4 046,11	0,32	-546,71	-13,51
Résultat exceptionnel	-3 499,40	-0,17	-3 477,70	-0,27	-21,70	0,62
Impôts sur les bénéfices	51 677,00	2,49	20 480,00	1,60	31 197,00	152,33
Crédit d'impôt formation			-207,00	-0,02	207,00	-100,00
Impôts sur les bénéfices	51 677,00	2,49	20 273,00	1,58	31 404,00	154,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	147 081,99	7,09	81 677,42	6,38	65 404,57	80,08

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	2 074 357	100,00	1 279 981	100,00	794 377	62,06
Cie de matières et sous-traitance	591 081	28,49	378 111	29,54	212 971	56,33
MARGE DE PRODUCTION	1 483 276	71,51	901 870	70,46	581 406	64,47
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	2 074 357	100,00	1 279 981	100,00	794 377	62,06
MARGE BRUTE GLOBALE	1 483 276	71,51	901 870	70,46	581 406	64,47
Autres achats et charges externes	563 719	27,18	306 180	23,92	257 539	84,11
VALEUR AJOUTEE	919 557	44,33	595 690	46,54	323 867	54,37
Impôts, taxes et verst assimilés	11 194	0,54	6 615	0,52	4 579	69,23
Charges de personnel	691 403	33,33	466 550	36,45	224 853	48,19
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	216 960	10,46	122 526	9,57	94 435	77,07
Reprises s/ charges et Transferts	10 125	0,49	2 259	0,18	7 866	348,24
Autres produits	208	0,01	22		186	835,87
Dot. amortissements et provisions	24 496	1,18	14 261	1,11	10 235	71,77
Autres charges	468	0,02	811	0,06	-343	-42,30
RESULTAT D'EXPLOITATION	202 330	9,75	109 735	8,57	92 594	84,38
Produits financiers			2		-2	-100,00
Charges financières	71		4 309	0,34	-4 237	-98,35
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔ	202 258	9,75	105 428	8,24	96 830	91,84
Produits exceptionnels			568	0,04	-568	-100,00
Charges exceptionnelles	3 499	0,17	4 046	0,32	-547	-13,51
Résultat exceptionnel	-3 499	-0,17	-3 478	-0,27	-22	0,62
Impôts sur les bénéfices	51 677	2,49	20 273	1,58	31 404	154,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	147 082	7,09	81 677	6,38	65 405	80,08

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 849 916 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 147 082 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2018-1 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et méthodes comptables

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Il n'a pas été relevé d'élément susceptible d'être mentionné dans l'Annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 290			1 290
Immobilisations incorporelles	1 290			1 290
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 757	2 378		13 135
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	58 255	9 291		67 546
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 726	7 515		19 241
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	80 738	19 184		99 922
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	4 100	4 637		8 737
Immobilisations financières	4 100	4 637		8 737
ACTIF IMMOBILISE	86 128	23 821		109 949

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 184	4 637	23 821
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 184	4 637	23 821
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	435	430		865
Immobilisations incorporelles	435	430		865
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 818	5 873		8 691
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	8 408	13 291		21 699
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 000	4 902		7 902
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 226	24 066		38 292
ACTIF IMMOBILISE	14 661	24 496		39 157

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 725 777 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 737		8 737
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	649 418	649 418	
Autres	60 699	60 699	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 923	6 923	
Total	725 777	717 040	8 737
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	1
Titres émis pendant l'exercice	15 000	1
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	1

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	15 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	1,00

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 282	1 282		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 951	256 951		
Dettes fiscales et sociales	234 526	234 526		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 246	1 246		
Produits constatés d'avance	84 083	84 083		
Total	578 088	578 088		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 066			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	600
Banque – intérêts courus à payer	1 222
Etat – autres charges à payer	3 622
Total	5 444

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 923		
Total	6 923		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	84 083		
Total	84 083		

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- o La valeur comptable des actifs et des passifs ;
- o La dépréciation des créances clients ;
- o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- o La dépréciation des stocks ;
- o Les impôts différés actifs ;
- o L'estimation des passifs ;
- o Le chiffre d'affaires ;
- o Les pertes d'exploitation future ;
- o Les « covenants » bancaires ;
- o Le coût du chômage partiel.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

LIASSE FISCALE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise										SASU A&T GENIE CLIMATIQUE		Néant	
												Exercice 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20 000.....)											DA	20
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...											DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)											DC	
	Réserve légale (3)											DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles											DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)											DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)											DG	104
	Report à nouveau											DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)											DI	147
	Subventions d'investissement											DJ	
	Provisions réglementées *											DK	
	TOTAL (I)											DL	271
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs											DM	
	Avances conditionnées											DN	
	TOTAL (II)											DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques											DP	
	Provisions pour charges											DQ	
	TOTAL (III)											DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles											DS	
	Autres emprunts obligataires											DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)											DU	1
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)											DV	1
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours											DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés											DX	256
	Dettes fiscales et sociales											DY	234
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés											DZ	
	Autres dettes											EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)											EB	84
TOTAL (IV)											EC	578	
Ecart de conversion passif* (V)											ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)											EE	849	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital										1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)									1C	
			Ecart de réévaluation libre									1D	
			Réserve de réévaluation (1976)									1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *										EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an										EG	578
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP										EH	1	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise : **SASU A&T GENIE CLIMATIQUE**

Néant

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	2 074 357	FH		FI	2 074
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 074 357	FK		FL	2 074
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	10
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 084
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	546
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	608
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11
	Salaires et traitements*					FY	457
	Charges sociales (10)					FZ	234
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	24
						GB	
						GC	
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	
						GF	1 882
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	202
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	202

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	3
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices *										HK	51
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 084
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 937
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	147
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								IJ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX	
	(9)	Dont transferts de charges								RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5								A1	10
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9				
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
									3 499		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

egid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Désignation de l'entreprise										SASU A&T GENIE CLIMATIQUE										Néant	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
								1		2						3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ		D8		D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD	1 290	KE		KF									
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI										
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ		KK		KL									
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN		KO									
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KQ										
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	10 757	KT		KU	2							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX										
		Matériel de transport*					KY	58 255	KZ		LA	9									
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	11 726	LC		LD	7									
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG										
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ										
	Avances et acomptes						LK		LL		LM										
	TOTAL III						LN	80 738	LO		LP	19									
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T									
		Autres participations						8U		8V		8W									
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S											
Prêts et autres immobilisations financières						1T	4 100	1U		1V	4										
TOTAL IV						LQ	4 100	LR		LS	4										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	86 128	ØH		ØJ	23										
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou év par mise en équivalence							
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
						1		2		3				4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	1 290	1X									
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ										
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC										
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF										
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI										
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	13 135	ML										
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		MO										
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	67 545	MR										
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	19 241	MU										
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX										
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB										
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF										
	TOTAL III				IY		NG		NH	99 922	NI										
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW										
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ										
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D										
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	8 737	2G										
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	8 737	2H										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	109 949	ØM											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise

SASU A&T GENIE CLIMATIQUE

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	434	PF	430	PG		PH	8
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 818	QA	5 873	QB		QC	8 6
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	8 408	QI	13 291	QJ		QK	21 6
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 999	QM	4 901	QN		QO	7 9
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	14 226	QV	24 065	QW		QX	38 2
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	14 660	ØP	24 495	ØQ		ØR	39 1

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
TOTAL I								
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL II								
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM			NO
TOTAL IV								
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
YA / 31/08/2020 16:15:11
N° de dépôt - 2020/28953 / 828896464

Page 35 sur 52

[Signature]

Désignation de l'entreprise <u>SASU A&T GENIE CLIMATIQUE</u>										Néant
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D		
		6E		6F		6G		6H		
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
		9U		9V		9W		9X		
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE		UF					
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.										
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE											Néant			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)					UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières					UT	8 737		UV			UW	8	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA								
	Autres créances clients					UX	649 418		649 418					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)					ZI								
	Personnel et comptes rattachés					UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ	2 255		2 255					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	56 546		56 546					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN								
		Divers				VP								
	Groupe et associés (2)					VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	1 897		1 897					
	Charges constatées d'avance					VS	6 923		6 923					
	TOTAUX					VT	725 776		VU	717 039		VV	8	
RENOIS	(1)	Montant des		– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
				– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y									
Autres emprunts obligataires (1)					7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine			VG	1 282		1 282						
		à plus d'1 an à l'origine			VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A									
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	256 950		256 950						
Personnel et comptes rattachés					8C	45 762		45 762						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	45 013		45 013						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E	31 197		31 197						
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	106 352		106 352						
	Obligations cautionnées				VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés				VQ	6 199		6 199						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J									
Groupe et associés (2)					VI	1 066		1 066						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	179		179						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ									
Produits constatés d'avance					8L	84 082		84 082						
TOTAUX					VY	578 087		VZ	578 087					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	147	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IS)											WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE						
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG								
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB								
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	3					
		WJ	3 499	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7	51		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8					
		{ - imposées au taux de 0 %							ZN					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					{ - Plus-values nettes à court terme		WN						
						{ - Plus-values soumises au régime des fusions		WO						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ					
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3			
										TOTAL I	WR	202		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WV			
		{ - imposées au taux de 0 %									WH			
		{ - imposées au taux de 19%									WP			
		{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW			
		{ - imputées sur les déficits antérieurs									XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A		XA	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :													
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY		
	Majoration d'amortissement*											XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF			
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA					
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC					
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		)	XG			
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC						
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD						
					Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							{ bénéfice (I moins II)		XI	202 258				
							{ déficit (II moins I)				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN	202 258	XO			



[Signature]

Désignation de l'entreprise SASU A&T GENIE CLIMATIQUE				Néant	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'ex
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
				↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



[Signature]

Désignation de l'entreprise SASU A&T GENIE CLIMATIQUE													Néant	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	81 677				ZD	81				
	Prélèvements sur les réserves			ØE					ZE					
				ØF					ZF					
	TOTAL I			ØF	81 677				ZG					
										TOTAL II		ZH	81	
RENSEIGNEMENTS DIVERS													Exercice	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier			(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance									YT	246			
	— Locations, charges locatives et de copropriété			(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ	182			
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	28			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV				
	— Autres comptes			(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	151			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	608			
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	4			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z	6			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	11			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY	312			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	215			
DIVERS	— Montant brut des salaires *									ØB	465			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK				
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SASU A&T GENIE CLIMATIQUE

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			Plus-values taxables à 19 %
			Long terme			
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
YA / 31/08/2020 16:15:11
N° de dépôt - 2020/28953 / 828896464

Page 41 sur 52

[Signature]

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[Signature]

Désignation de l'entreprise : **SASU A&T GENIE CLIMATIQUE**

Néant

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %❶ ou 12,8 %❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI)❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI)❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde de moins-val à report col ❷=❷+❸+❹
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❸	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❸		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise :SASU A&T GENIE CLIMATIQUE					Néan	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					
II	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e ,6 ^e ,7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Handwritten signature]

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 074
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	2 074

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	6
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	7

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	625
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	347
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	973

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 108
-----------------------------	-----------------------------	----	-------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 108
---	----	-------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE

EV

X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																		GX		2 074		
Effectifs au sens de la CVAE																		EY				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		HX				
Période de référence		GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	9	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne 1330-CVAE-SD.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group



[Signature]

N° de dépôt

1

Né(e)

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

N° SIRET

8 2 8 8 9 6 4 6 4 0 0 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU A&T GENIE CLIMATIQUE

ADRESSE (voie)

13 RUE CAMILLE DESMOULINS

CODE POSTAL

92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

1

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET

8 2 8 8 9 6 4 6 4 0 0 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A&T GENIE CLIMATIQUE

ADRESSE (voie) 13 RUE CAMILLE DESMOULINS

CODE POSTAL 92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe
Si PME innovantes, cocher la case
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SASU A&T GENIE CLIMATIQUE	
SIRET	8 2 8 8 9 6 4 6 4 0 0 0 2 5
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
13 RUE CAMILLE DESMOULINS	
92130 ISSY LES MOULINEAUX	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Travaux d'installation d'équipements thermiques
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	164 138
Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
Autres PV imposables à 19%		PV exonérées art. 238quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	Zone de Restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	Autres dispositifs	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité	

Visueur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SAS EMERSON EXPERTISE	
48 RUE CARDINET 75017 PARIS	
Tél : 0140410263	
- du conseil :	
Tél :	
- du CGA ou du viseur conventionné :	
Tél :	
- N° d'agrément :	

Cegid Group



Signature

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SASU A&T GENIE CLIMATIQUE
 13 RUE CAMILLE DESMOULINS
 92130 ISSY LES MOULINEAUX
 82889646400025
 4322B

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	202
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	38
j Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	38

I **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

164

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

A&T GENIE CLIMATIQUE
Société Par Actions Simplifiée au capital de 20 000,00 €
Siège social : 13 RUE CAMILLE DESMOULINS
92130 ISSY LES MOULINEAUX
828 896 464 RCS NANTERRE

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 18 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le dix-huit mai, à treize heures, Monsieur BILLEL AOUDJ, agissant en qualité d'associé unique de la société A&T GENIE CLIMATIQUE, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le tableau des résultats financiers,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et donne quitus de sa gestion au président.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 147 081,99 €, augmenté des Autres réserves antérieures (104 246,93 €) soit un montant distribuable de 251 328,92 € de la manière suivante :

AB



- Distribution d'un dividende de	250 000.00 €
- Le solde de au compte "Autres réserves"	1 328.92 €

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique

